Cinquante quatrième année. - N° 223 A Lundi 16 et mardi 17 novembre 2020

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 3237

76 – SEINE-MARITIME

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUEN

Ventes et cessions

824 465 355 RCS Rouen.
DIS CNP.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 2749001.00 EUR.
Adresse : 4, Rue de la Coopérative, 76120 Le Grand-Quevilly.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion. Pour la société absorbante : la dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : LES COOPERATEURS DE NORMANDIE PICARDIE. La forme : société coopérative à forme anonyme à capital variable. L'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : rue de la Coopérative-76120 Le Grand-Quevilly. Le montant du capital : 15.567.033 euros. Le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 550 501 985 RCS Rouen. Pour la société absorbée : La dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : DIS CNP. La forme : société par actions simplifiée. L'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : 4 rue de la Coopérative-76120 Le Grand-Quevilly. Le montant du capital : 2.749.001 euros. Le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 824 465 355 RCS Rouen. L'évaluation de l'actif et du passif de chaque société participante dont la transmission à la société nouvelle ou absorbante est prévue : actif : 3.861.790 euros, passif : 776.223 euros, actif net : 3.085.567 euros. Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : Conformément aux dispositions de l'article L 236- 3 II du code de commerce et des lors que la société absorbante détient la totalité des actions composant le capital social de la société absorbée et qu'elle s'engage à les conserver jusqu'à la réalisation, la fusion ne donnera pas lieu ni à échange de titres, ni à l'augmentation de capital de la société absorbante. En conséquence, les parties sont convenues qu'il n'y a pas lieu de déterminer un rapport d'échange. Le montant prévu du boni de fusion : 336.566 euros (analysé comme un boni technique). La date du projet commun de fusion : 6 novembre 2020. Les date et lieu du dépôt au RCS au titre de chaque société participante : GTC de Rouen, pour les deux sociétés, le 10 novembre 2020..